



DÉCLARATION LIMINAIRE DES FSU 06 ET 83 À LA FSSSCT A DU 2 MAI 2023

Mme la Présidente de la FS-SST CT,

Mmes. et MM. les membres de la FS-SST CT,

Gabriel Attal n'a pas mis longtemps pour mettre à exécution ses sombres projets annoncés dès sa rentrée médiatique au mépris de la réalité vécue par les personnels : la moitié des personnels enseignants travaillent plus de 43 heures par semaine et plus de 34 jours sur les vacances !

Avant une généralisation à la rentrée 2024, 50 % de la formation continue passerait cette année hors face à face pédagogique avec des formations en visio de 17 h à 19 h et d'autres sur les vacances scolaires. La formation « en Visio » n'est pas de la formation mais du discours descendant qui ne permet aucun échange entre pairs, elle est donc inappropriée pour l'ensemble des disciplines, elle s'avère même impossible pour certaines !

Déjà peu convaincus par la qualité des formations proposées qui se contentent trop souvent de mettre en œuvre des réformes contestées, nos collègues se détourneront encore plus de la formation continue.

Engagé dans une opération politique et médiatique de traque de la moindre heure perdue, le ministre tente de contourner l'échec de la première étape des signatures du Pacte. Pas assez de professeurs pour assurer le Remplacement de Courte Durée ? Qu'à cela ne tienne, pour faciliter le remplacement plutôt que de revaloriser nos métiers et de recruter, Gabriel Attal décide de... diminuer les absences, surfant sur un discours démagogique sur le prétendue absentéisme des personnels ! Pourtant les chiffres ministériels sur la période 2014-2019 indiquent un taux d'absentéisme de 2,8%, le plus bas de la fonction publique, contre 3,8% pour les salariés du privé !

Le ministre a ouvert ce 13 septembre une énième concertation sur l'attractivité du métier enseignant alors que les réponses sont pourtant connues. La FSU y a porté l'exigence d'une revalorisation sans contrepartie, le respect des missions et des métiers, et un plan pluriannuel de recrutement couplé à des pré-recrutements.

Les collègues ont appris par une annonce télévisée d'E. Macron, un plan social inédit dans la voie professionnelle. De nombreux collègues risquent de perdre leur poste ou de voir leur métier profondément transformé par cette réforme brutale. D'autant plus qu'aucune mesure concrète d'accompagnement, ni formation sérieuse ne sont prévues.

Imagine-t-on le désarroi dans lequel certain-es de ces collègues se trouvent et les conséquences graves que ceci pourrait avoir sur leur santé ?

Nous dénonçons fermement la méthode et le fond d'une réforme qui casse les métiers de l'enseignement professionnel sous statut scolaire. Où est la «bienveillance» tant affichée lorsque l'institution traite ses personnels comme de vulgaires pions interchangeables ? Quel mépris, à la fois pour les enseignant-es de LP et pour leurs collègues du premier degré de considérer que les un-es puissent improviser le travail des autres ! Quelle méconnaissance de nos métiers !

Quant au « pacte enseignant », il va amplifier la dégradation des conditions de travail des personnels sans résoudre la crise de recrutement. Non seulement le Pacte n'est pas une réponse adaptée au malaise des personnels, mais il fait de l'indemnitaire un élément concurrentiel visant à diviser les collectifs de travail et contribue à augmenter les inégalités salariales entre les hommes et les femmes, allant à l'encontre du plan ministériel pour l'Égalité Professionnelle.. La FSU rappelle son opposition à cette réforme et à la mise en place du PACTE.

Sur le plan égalité homme/femme : nous attendons toujours que la question des Violences Sexuelles et Sexistes (VSS) soit une priorité dans notre académie et que la référente VSS soit partie prenante de la cellule académique avec un mail dédié fonctionnel. La FSU réitère sa demande à l'administration de mettre en place le plus rapidement possible la formation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail des membres de la formation spécialisée, formation qui est de droit.

Cette année, l' Organisation Internationale du Travail met l'accent sur l'importance du dialogue social tripartite (Etat, employeurs, salarié-es) pour nourrir «une culture positive de la santé et de la sécurité».

La France est très loin du compte : la loi de transformation de la Fonction publique, les effets du néo management, la dégradation des conditions de travail en raison de restrictions budgétaires pèsent lourdement sur la santé des agent-es de la Fonction publique.

Pour la FSU, il y a urgence à changer de cap ! Nous le constatons dans les écoles et EPLE de notre académie. La santé au travail est un enjeu crucial, mais la santé doit être entendue au sens large, telle qu'elle est définie par l'OMS : « un état de complet bien-être physique, mental et social, qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Le travail, comme les autres activités humaines, doit permettre le développement des personnes et des collectifs, il ne doit pas provoquer de pathologie ou de mal-être. L'employeur a ainsi l'obligation de protéger les travailleurs et travailleuses et doit mettre en œuvre les moyens adaptés à cette protection, mais aussi de permettre aux individus de se développer, dans un cadre collectif. Cette protection concerne l'hygiène, les risques matériels et sanitaires, mais aussi les risques dits psychosociaux qui permettent de prendre en compte l'organisation, les relations sociales au travail et les conditions d'emploi.

Sur tous ces enjeux, la FSU fait le constat amer que là encore, l'Éducation Nationale est très loin du compte. La FSU porte une autre ambition, avec des moyens pour la médecine de prévention, pour les inspecteur-trices en santé au travail, mais également que les représentant-es des personnels élu.es dans les formations spécialisées voient leurs missions facilitées. Tout ceci est nécessaire afin d'améliorer la santé des agent-es de l'Éducation Nationale.

Nous vous remercions de votre attention.